

**Présentation amendement « accès aux droits »  
Françoise Diehlmann**

Monsieur le Président,

Monsieur le vice-président,

Mes chers collègues,

La Région Île-de-France a longtemps soutenu la création et le fonctionnement de Points d'Accès aux Droits, des Centres Départementaux d'Accès aux Droits et de Maison de la Justice et du Droit.

Ces structures sont essentielles pour le maintien du lien social avec de nombreuses personnes qui pourraient autrement sombrer dans l'exclusion sociale et la grande précarité.

En effet, les personnes les plus démunies ignorent bien souvent les prestations administratives, judiciaires ou sociales auxquelles elles sont éligibles. Et même quand elles les connaissent, elles y renoncent parfois devant la complexité et la longueur des procédures.

La fraude aux prestations sociales, dont la droite fait son chou blanc, avoisine en France les 290 millions d'euros.

Le non-recours aux droits, lui, représente une économie de plusieurs milliards d'euros chaque année pour le budget de l'Etat, plus de 5 milliards si l'on en croit l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

60% des personnes éligibles à l'aide à la complémentaire santé, 30% des allocataires potentiels du « RSA socle » et 65% des personnes éligibles du « RSA activité » n'y ont pas recours.

Dans le même temps, la garantie d'un accès de tout un chacun à la justice est compromise par la baisse continue des crédits alloués par l'Etat à l'aide juridictionnelle.

La réforme de cette dernière, pilotée par Bercy dans un objectif clairement comptable de réduction des dépenses publiques, est vivement contestée par l'ensemble des professionnels de justice.

La Région Île-de-France s'est toujours portée garante d'une certaine conception de l'égalité. Il nous semblerait incompréhensible qu'elle privilégie le financement des commissariats, qui correspondent à la fonction régaliennne de l'Etat, et qu'elle diminue drastiquement l'aide à l'accès aux droits des personnes les plus défavorisées.

Cet amendement vise à réaffirmer la vocation égalitaire de notre institution tout au long de l'année 2015, ainsi que le soutien de la région au développement de services de médiation sur les territoires.

Je vous remercie.